



## **Déclaration CGT, FSU, SUD, UNEF, lors du « rendu » de la « concertation » Licence du 17 mai 2018**

*Lors de la réunion de rendu de la « concertation » Licence auprès de la Ministre de l'ESRI, après le discours de la ministre, les organisations CGT, FSU, SUD, UNEF ont fait la déclaration suivante. Les représentants CGT, FSU, SUD sont sortis immédiatement après.*

Alors que la mobilisation contre la loi ORE se poursuit (merci à la ministre de reconnaître les mobilisations en cours) et que le gouvernement joue le pourrissement et ne répond que par la répression, le ministère a ouvert des « concertations » sur l'arrêté Licence, en application ou en prolongement de la loi ORE.

CGT, SUD, FO, FSU et UNEF ont soit refusé d'emblée de siéger à ces « concertations », soit claqué la porte après quelques réunions. Rappelons qu'à l'automne dernier, lors des « concertations » préalables à la loi ORE, le gouvernement avait cherché à impliquer les organisations syndicales dans l'élaboration de son projet, avait refusé de présenter ses textes et, au final, n'avait repris aucune des revendications des principales organisations de personnel et de jeunesse. La conclusion du ministère est ParcoursSup et la loi ORE, dont nous demandons l'abrogation.

À nouveau, malgré les demandes répétées, aucun projet de texte n'est présenté, alors que le ministère compte publier son nouvel arrêté Licence avant l'été.

Nous demandons l'ouverture immédiate de réelles négociations avec présentation du projet gouvernemental et le report du calendrier. Nos organisations revendiquent le maintien de la licence comme grade universitaire, diplôme national et qualifiant. En particulier, nous exigeons *a minima* le maintien du plancher du cadre national des 1500 heures de cours pour une Licence et nous refusons l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des qualifications, et revendiquons le droit à la compensation des matières et au rattrapage. Nous nous prononcerons plus précisément sur le projet, quand il nous aura été présenté.

La réussite des étudiant·es ne passera pas par une réforme régressive de la licence, ni par la sélection, mais par un investissement massif, en postes de titulaires notamment, pour accueillir les dizaines de milliers d'étudiant·es supplémentaires et améliorer l'encadrement de toutes les étudiantes et de tous étudiants.